



Artificial Insemination Registration Package / Trousse d'enregistrement - insémination artificielle

Use the Application for registration of a litter born in Canada from fresh-chilled or frozen semen to register a litter born in Canada resulting from artificial insemination using frozen or chilled Semen. / Pour enregistrer une portée née au Canada résultant de semence congelée ou réfrigérée, utilisez le formulaire Demande d'enregistrement d'une portée née au Canada résultant de semence congelée ou réfrigérée.

NOTE: If the sire and dam are on the same premises at the time of collection and insemination, no semen forms are required. In this case, a standard Application for Registration of a Litter Born in Canada must be completed. This form is available at www.ckc.ca.

NOTA: Si le père et la mère sont dans les mêmes locaux au moment de la collecte de semence et de l'insémination, aucun formulaire de collecte de semence n'est exigé. Dans ce cas, le formulaire de demande d'enregistrement standard pour une portée née au Canada doit être rempli. Ce formulaire peut être téléchargé du www.ckc.ca.

	Requirements Checklist/ Liste de contrôle des exigences
Section I Certificate of Semen Collection / Certificat de collecte de semence	<input type="checkbox"/> Certificate of Semen Collection / Certificat de collecte de semence
Section II Certificate of Insemination/ Certificat d'insémination	<input type="checkbox"/> Certificate of Insemination of the dam at time of artificial breeding / Certificat d'insémination de la mère au moment de l'insémination artificielle
Section III Transfer of Ownership of Semen / Transfert de propriété de la semence	<input type="checkbox"/> Transfer of Ownership of Semen / Transfert de propriété de la semence This application must only be completed if the semen is owned by a person distinct from the owner(s) of the donor dog. / Ce formulaire de demande ne doit être rempli que si la semence est propriété d'une personne autre que le(s) propriétaire(s) du chien donneur.
Section IV Application for Registration of Litter Born in Canada Resulting from Fresh-Chilled or Frozen Semen. / Formulaire de demande d'enregistrement d'une portée née au Canada résultant de semence réfrigérée ou congelée.	<input type="checkbox"/> Application for Registration of a Litter Born in Canada from fresh-chilled or frozen semen / Formulaire de demande d'enregistrement d'une portée née au Canada résultant de semence réfrigérée ou congelée <input type="checkbox"/> Certification of signature from an AKC official (if owned by a US resident) / Attestation de signature d'un représentant de l'AKC (si le propriétaire est un résident des É-U) <input type="checkbox"/> If the sire is not registered with the CKC DNA Parentage Profile is required to accompany the litter application on the sire from a registry or a foreign stud book, recognized or unrecognized by The Canadian Kennel Club, that has a sired a litter on or after July 1, 2020. / Si le père n'est pas enregistré auprès du CCC, un profil ADN de filiation sur le père provenant d'un registre ou d'un livre des origines étranger, reconnu ou non par le Club Canin Canadien, est requis pour accompagner la demande d'une portée engendrée par le père le ou après le 1er juillet 2020. <input type="checkbox"/> A clear and legible copy of the foreign 3-generation pedigree of the sire (if sire is foreign-born and owned by a non-resident of Canada, and is not CKC registered) / Une copie claire et lisible du pedigree étranger de trois générations du père (si le père est né à l'étranger, si le propriétaire n'est pas résident du Canada et si le chien n'est pas enregistré auprès du CCC) <input type="checkbox"/> Certification of Ownership from the foreign club confirming ownership of the sire at the time the semen was collected / Attestation de propriété émise par le club étranger confirmant le nom du propriétaire du père au moment de la collecte de semence
100-11-07 (10/24)	Please refer to our current Schedule of Fees for appropriate rates. Veuillez consulter le Tarif courant du CCC pour les droits exigés.



CERTIFICATE OF SEMEN COLLECTION / CERTIFICAT DE COLLECTE DE SEMENCE (DOMESTIC OR IMPORTED / DU CANADA OU IMPORTÉ)

This certificate to be made in DUPLICATE. The original to be retained by the owner of the donor dog. The second copy to be forwarded to The Canadian Kennel Club with the litter application.

Le présent certificat doit être préparé en DEUX EXEMPLAIRES. L'original doit être conservé par le propriétaire du chien donneur. Le deuxième exemplaire doit être envoyé au Club Canin Canadien avec la demande d'enregistrement de portée.

DOG INFORMATION / INFORMATION SUR LE CHEIN

Name of Dog / Nom du chien :

Colour / Couleur :

Breed / Race :

CKC Registered No. /
Numéro d'enregistrement au CCC :Foreign Registered No. /
Numéro d'enregistrement au club étranger :Tattoo Identification Markings/Microchip Implant (if any) /
Marques d'identification par tatouage/implant micropuce (le cas échéant) :

SEMEN COLLECTION / COLLECTE DE SEMENCE

I hereby certify that on the / Je certifie par les présentes que le

DAY/JOUR	MTH/MOIS	YR/ANNÉE
----------	----------	----------

the above-described dog was presented to a qualified veterinary surgeon for semen collection. / le chien décrit ci-dessus a été présenté à un vétérinaire accrédité pour la collecte de semence.

Name of Collection Centre / Nom du centre de collecte :

Address / Adresse :

City / Ville :

Province/State / Province/État :

Postal/ZIP Code / Code postal/Code de zone :

Type of Semen / Type de semence :

Date of Semen Collection / Date de collecte de semence :

Date Semen was Frozen / Date de congélation de semence :

Frozen / Congelée :

DAY/JOUR	MTH/MOIS	YR/ANNÉE
----------	----------	----------

DAY/JOUR	MTH/MOIS	YR/ANNÉE
----------	----------	----------

Chilled / Réfrigérée :

Storage Facility Name / Nom du lieu d'entreposage :

Address / Adresse :

City / Ville :

Province/State / Province/État :

Postal/ZIP Code / Code postal/Code de zone :

E-mail Address / Adresse électronique

STUD OWNER(S) / PROPRIÉTAIRE(S) DU MÂLE REPRODUCTEUR

Name of Donor Dog Owner / Nom du propriétaire du chien donneur :

Signature of Donor Dog Owner / Signature du propriétaire du chien donneur :

Name of Donor Dog Co-Owner / Nom du copropriétaire du chien donneur :

Signature of Donor Dog Co-Owner / Signature du copropriétaire du chien donneur :

NOTE: The sire if foreign, must be registered in a Stud Book or record recognized by The Canadian Kennel Club, in the name of the person signing this certificate as the owner of the dog. Certification from the Club of the recognized Stud Book or record will be required to the effect that the above-name dog is recorded in said Stud Book or record as being the property of the person signing the "Certificate of Semen Collection" as owner of the dog.

Such certificate of ownership and a certified three-generation pedigree of the sire, issued by the recognized Stud Book or record, must accompany this certificate when application is presented to The Canadian Kennel Club for registration of a litter which is the result of Artificial Insemination of semen imported to Canada.

NOTA : Si le père est de l'étranger, il doit être enregistré dans un livre des origines ou dans un registre reconnu par le Club Canin Canadien et ce, au nom de la personne qui signe le présent certificat en tant que propriétaire du chien. Le club dont le livre des origines ou le registre est reconnu sera tenu de fournir une attestation confirmant que le chien susmentionné est enregistré dans le livre des origines ou le registre en question au nom de la personne qui signe le « Certificat de Collecte de semence » en tant que propriétaire du chien.

Un tel certificat de propriété et un pedigree certifié de trois générations du mâle reproducteur, émis par le livre des origines ou le registre étranger reconnu doivent accompagner le présent certificat lorsque la demande est présentée au Club Canin Canadien pour l'enregistrement de la portée issue de l'insémination artificielle avec la semence importée au Canada.



CERTIFICATE OF INSEMINATION / CERTIFICAT D'INSÉMINATION (DOMESTIC OR IMPORTED / DU CANADA OU IMPORTÉ)

To be completed by the owner, co-owner or lessee(s) of the dam at the time of artificial breeding.

Doit être rempli par le propriétaire, le copropriétaire ou locataire de la mère au moment de l'insemination artificielle.

I hereby certify that I was / Je certifie par les présentes que j'étais : () the owner / le propriétaire () co-owner / le copropriétaire () or lessee of the bitch / ou le locataire de la femelle

DAM INFORMATION / RENSEIGNEMENTS SUR LA MÈRE

BREED / RACE :	Registered Name / Nom enregistré :	
Colour / Couleur :	CKC Registered No. / Numéro d'enregistrement au CCC :	
Tattoo Identification Markings / Microchip Implant (if any) / Marques d'identification par tatouage / implant micropuce (le cas échéant) :		

INSEMINATION / INSÉMINATION

I hereby certify that on the / Je certifie par les présentes que le

DAY / JOUR	MTH / MOIS	YR / ANNÉE
------------	------------	------------

I delivered the above-described bitch to a qualified veterinary surgeon for insemination. / J'ai livré la femelle décrite ci-dessus à un vétérinaire accrédité pour insémination and I authorized him/her to inseminate the above-named bitch with semen previously collected from (the breed of donor dog) / et je l'ai autorisé à inséminer la femelle susnommée avec la semence collectée auparavant du (la race du chien donneur).

Registered Name / Nom enregistré :	CKC Registered No. / Numéro d'enregistrement au CCC :	Foreign Registered No. / Numéro d'enregistrement au club étranger :
Number of straws/vials used / Nombre de paillettes/d'éprouvettes utilisées :	I did / J'ai () did not / Je n'ai pas () witness the artificial breeding / assisté à l'insémination artificielle.	

I certify that no other stud dog serviced this bitch, artificially or otherwise, prior to or subsequent to, this artificial breeding or during the bitch's season. / Je certifie qu'aucun autre mâle reproducteur n'a été accouplé avec ladite femelle de façon artificielle ou autrement, avant ou suite à cette insémination artificielle ou pendant les chaleurs de la femelle.

OWNER(S) OF DAM / PROPRIÉTAIRE(S) DE LA MÈRE

Name of Owner / Lessee at the time of Insemination / Nom du propriétaire ou du locataire au moment de l'insémination :		
Address / Adresse :		
City / Ville :	Province / State / Province / État :	Postal / ZIP Code / Code postal / Code de zone :
E-mail Address / Adresse électronique		
Name of co-Owner at the time of Insemination / Nom du copropriétaire au moment de l'insémination :		
Address / Adresse :		
City / Ville :	Province / State / Province / État :	Postal / ZIP Code / Code postal / Code de zone :
E-mail Address / Adresse électronique		

VETERINARIAN / VÉTÉRINAIRE

I affirm that the breeding unit was sealed at the time it was presented to me and that none of the semen was used to inseminate another bitch. / J'atteste que l'unité d'insémination était scellée au moment où il m'était présenté, et qu'aucune partie de la semence n'a été utilisée pour inséminer une autre femelle.

Name of Veterinarian / Nom du vétérinaire :

Signature of Veterinarian / Signature du vétérinaire :

DAY / JOUR	MTH / MOIS	YR / ANNÉE
------------	------------	------------

Certification of Owner / Lessee of Female / Attestation du propriétaire / locataire de la femelle :

I/we hereby certify to the correctness of the above declaration by the Veterinarian and I/we agree to IMMEDIATELY notify the CKC if the female described above had access to a male during the heat period in which artificial insemination took place.

J'atteste (nous attestons) par les présentes que la déclaration faite ci-dessus par le vétérinaire est exacte et je m'engage (nous nous engageons) à aviser IMMÉDIATEMENT le CCC si la femelle décrite ci-dessus avait accès à un autre mâle pendant la période des chaleurs durant laquelle l'insémination a eu lieu.

Signature of owner or lessee of the female: / Signature du propriétaire ou du locataire de la femelle :

Signature of co-owner of the female: / Signature du copropriétaire de la femelle :



TRANSFER OF OWNERSHIP OF SEMEN / TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ DE SEMENCE (DOMESTIC OR IMPORTED/DU CANADA OU IMPORTÉ)

DOG INFORMATION RENSEIGNEMENTS SUR LE CHIEN

Name/Nom :		Registration Number/Numéro d'enregistrement :	
Date of birth/Date de naissance :	Tattoo/Microchip/ Numéro de tatouage ou de microcype :		Breed/Race :
Frozen/Congelée <input type="checkbox"/>	Colour/Couleur :		

OWNER OF STUD DOG INFORMATION RENSEIGNEMENTS SUR LE PROPRIÉTAIRE DU MÂLE REPRODUCTEUR

Name/Nom :		
Address/Adresse :		
City/Ville :	Province/State - Province/État :	Postal/ZIP Code - Code postal/Code de zone :
E-mail Address / Adresse électronique		
Name of Co-Owner/Nom du copropriétaire :		

***For AKC Office Use Only** Certification of Signature (to be signed by A.K.C. Official)/
À l'usage de l' A.K.C. Attestation de signature (à être signé par un officiel de l'A.K.C.) :

PRESENT OWNER OF SEMEN (if different from above) PROPRIÉTAIRE ACTUEL DE LA SEMENCE (s'il y a lieu)

Name/Nom :		
Address/Adresse :		
City/Ville :	Province/State - Province/État :	Postal/ZIP Code - Code postal/Code de zone :
E-mail Address / Adresse électronique		
Name of Co-owner/Nom du copropriétaire :		

**The following semen from the above dog is to be transferred to the owner listed below
 La semence provenant du chien susmentionné doit être transférée au propriétaire sous-mentionné**

Date of Collection Date de collecte :	Number of vials/straws Nombre d'éprouvettes/de paillettes :	Date of Transfer (dd/mm/yy) Date de transfert / jj/mm/aa) <input type="checkbox"/>
Date of Collection Date de collecte :	Number of vials/straws Nombre d'éprouvettes/de paillettes :	Date of Transfer (dd/mm/yy) Date de transfert / jj/mm/aa) <input type="checkbox"/>
Date of Collection Date de collecte :	Number of vials/straws Nombre d'éprouvettes/de paillettes :	Date of Transfer (dd/mm/yy) Date de transfert / jj/mm/aa) <input type="checkbox"/>

NEW OWNER OF SEMEN INFORMATION RENSEIGNEMENTS SUR LE NOUVEAU PROPRIÉTAIRE DE LA SEMENCE

Name/Nom :		
Address/Adresse :		
City/Ville :	Province/State - Province/État :	Postal/ZIP Code - Code postal/Code de zone :
E-mail Address / Adresse électronique		
Name of Co-owner / Nom du copropriétaire :		

SIGNATURES

I declare the information provided on this form is correct. Je déclare que les renseignements fournis sur ce formulaire sont exacts.	(dd/mm/yy) (jj/mm/aa/)
Signature of stud owner/Signature du propriétaire du mâle reproducteur	Date:
Signature of stud co-owner/Signature du copropriétaire du mâle reproducteur	Date:
Signature of present Owner of Semen (if different from above)/ Signature du propriétaire actuel de la semence (s'il y a lieu)	Date:
Signature of New Owner of semen/ Signature du nouveau propriétaire de la semence	Date:
Signature of new co-owner of semen/ Signature du nouveau copropriétaire de la semence	Date:



Instructions for the completion of Application for Registration of a Litter Born in Canada Resulting from Fresh-chilled or Frozen Semen

Please detach before mailing.

Section A – Dam

1. The Dam **MUST** be registered with The Canadian Kennel Club.
2. The registration for Litters of Belgian Shepherd Dog, Chihuahuas, Collies, and Dachshunds shall be subject to the provisions of special regulations. Such special regulations pertaining to these breeds and others, as may become necessary, can be obtained by contacting **The Canadian Kennel Club Membership Services at (416) 675-5511 or (416) 674-3699 - www.ckc.ca**
3. The signature of **ALL** recorded owner(s) of the Dam at the time of birth of the Litter are required in **Section A (1)** of the Litter Application.
4. If the Dam was transferred or leased in whelp, the signature(s) of **ALL** recorded owner(s) at the time of insemination are required in **Section A (2)** of the Litter Application.
5. **Recessive Coat Litters:** Does this litter contain pups having recessive coat types? If you answered **YES** to this question, indicate **COAT** type when completing the Application to individually register the particular dog.

Section B – Sire of Litter

1. If the Sire is registered with The Canadian Kennel Club, **ALL** recorded owners of the semen must sign this section of the Application.
2. If owned by a U.S. resident, the Sire **must** be registered with The American Kennel Club in the name(s) of the person(s) certifying the service to the Dam. The signature(s) of **ALL** U.S. recorded owners are required on this Application. The completed Application **must** be forwarded by the breeder or stud dog owner to The American Kennel Club for their certification.
3. A **COPY** of a Three Generation Pedigree of the Sire, issued by The American Kennel Club, must accompany this Application.
4. A DNA parentage profile is required to accompany a litter application on any male dog from a registry or a foreign stud book, recognized or unrecognized by The Canadian Kennel Club, that has sired a litter on or after July 1, 2020, before registration of the litter will be entertained.
5. DNA Parentage Profiling is required for all foreign stud dogs whose semen has been collected for fresh, chilled or frozen use to produce any litter requiring Canadian Kennel Club registration.
6. The DNA profiling will allow The Canadian Kennel Club the resources, when required, to verify the authenticity of the parentage by comparing the DNA profiles.
7. If the owner of the Sire or semen is not a resident of either Canada or the United States, an original Stud Service Certificate and a copy of the Three Generation Pedigree issued by the recognized Foreign Stud Book are required. **Under these circumstances, Section B of this Application does not have to be signed by the registered owner of the Sire if the signature of the stud owner(s) is on the stud service certificate.**
8. If the Owner/Lessee of the Sire of semen refuses, fails or neglects to sign the application without justifiable reason when requested, the Registration Committee shall have the power to authorize registration in accordance with Section 13 of CKC By-laws.

NOTE:

If the Sire and Dam are on the same premises, no semen forms are required. In this case regular Application for registration of a litter born in Canada must be completed. Please refer to the CKC Schedule of Fees for applicable charges (www.ckc.ca).

The following additional fees will also apply: An additional manual processing fee will apply when submitting your application to the office for processing and a paper certificate fee when requesting a printed certificate. (Pdf certificate is free of charge)

Directives pour remplir la Demande d'enregistrement d'une portée née au Canada résultant de semence réfrigérée ou congelée

Veuillez détacher cette partie avant d'envoyer la demande.

Partie A – Mère de la portée

1. La mère **DOIT** être enregistrée auprès du Club Canin Canadien.
2. L'enregistrement des portées de bergers belges, de chihuahuas, de colleys et de teckels (Dachshunds) est régi par les dispositions de règlements spéciaux. Les règlements spéciaux concernant ces races et éventuellement toute autre race ainsi désignée peuvent être obtenus en communiquant avec le **Service aux membres du Club Canin Canadien au (416) 675-5511 ou (416) 674-3699 - www.ckc.ca**
3. Les signatures de **TOUS** les propriétaires enregistrés de la mère au moment de la naissance de la portée sont requises à la **partie A(1)** du formulaire de demande d'enregistrement de portée.
4. Si la mère était en état de gestation au moment de son transfert ou de sa location, les signatures de **TOUS** les propriétaires enregistrés au moment de l'insemination artificielle sont requises à la **partie A(2)** du formulaire de demande d'enregistrement de portée.
5. **Portées à pelage récessif :** La portée contient-elle des chiots ayant un type de poil récessif? Si vous répondez **OUI** à cette question, veuillez indiquer le type de **POIL** sur le formulaire de demande d'enregistrement individuel de chaque chien.

Partie B – Père de la portée

1. Si le père est enregistré au Club Canin Canadien, **TOUS** les propriétaires enregistrés au moment de l'insemination artificielle doivent signer cette partie de la demande.
2. Si le propriétaire du père de la portée est un résident des É.-U., le père de la portée **doit** être enregistré à l'American Kennel Club au nom de la(des) personne(s) certifiant la saillie de la mère. Les signatures de **TOUS** les propriétaires enregistrés aux É.-U. sont requises sur la demande. La demande dûment remplie **doit** être transmise par l'éleveur ou par le propriétaire du mâle reproducteur à l'American Kennel Club pour attestation.
3. La présente demande d'enregistrement doit être accompagnée d'une **copie** du pedigree de trois générations du père de la portée émis par l'American Kennel Club.
4. Un profil ADN de filiation est requis pour accompagner une demande de portée sur tout chien mâle provenant d'un registre ou d'un livre des origines étranger, reconnu ou non reconnu par le Club Canin Canadien, qui a engendré une portée le ou après le 1er juillet 2020, avant que l'enregistrement de la portée ne soit envisagé.
5. Un profil ADN de filiation est requis pour tous les reproducteurs étrangers dont la semence a été collectée pour être utilisée fraîche, réfrigérée ou congelée pour produire toute portée nécessitant un enregistrement auprès du Club Canin Canadien.
6. Les profilages d'ADN permettront au Club Canin Canadien de disposer des ressources nécessaires pour vérifier l'authenticité de la filiation en comparant les profils ADN.
7. Si le propriétaire du père de la portée n'est pas un résident du Canada ou des États-Unis, une attestation de saillie et une copie du pedigree de trois générations émis par le livre des origines étranger reconnu sont requises. **Dans ces circonstances, la signature du propriétaire enregistré du père n'est pas requise à la partie B de la présente demande si la signature du (des) propriétaire(s) du père figure sur le certificat de saillie.**
8. Si le propriétaire ou locataire du père de la semence refuse, oublie ou néglige de signer la demande sans raison valable lorsque l'on le lui demande, le Comité de l'enregistrement aura le pouvoir d'autoriser l'enregistrement conformément à l'article 13 des Règlements administratifs du CCC.

NOTA:

Si le père et la mère de la portée sont dans les mêmes locaux, un certificat de collecte de semence n'est pas exigé. Dans ce cas, il faut remplir le formulaire de demande d'enregistrement d'une portée née au Canada. Veuillez consulter les Tarifs du CCC pour les frais exigés (www.ckc.ca).

Les droits supplémentaires suivants s'appliquent également : Un droit pour le traitement manuel est exigé lorsque vous soumettez une demande au bureau pour traitement, et un droit est exigé pour le certificat papier lorsque vous demandez un certificat imprimé (le certificat PDF est gratuit).